



**STRATÉGIES DE TRANSFORMATION  
DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DE LA CULTURE**  
**SYNTHÈSE DES ATELIERS** Halles du Faubourg - 11 octobre 2018

**GRAND LYON**  
la métropole



# Sommaire

Atelier 1  
Mettre en place une plateforme d'information **4 - 5**

Atelier 2  
Soutenir les initiatives de partage des ressources **6 - 7**

Atelier 3  
Accompagner à la recherche de mécénat **8 - 9**

Atelier 4  
Aider à la recherche de locaux **10 - 11**



# Préambule

Consciente de la vitalité de la création artistique mais aussi de la fragilité économique d'une partie des acteurs culturels, la Métropole lance une nouvelle politique en faveur de la filière culturelle et créative du territoire. Celle-ci a pour objectif l'accompagnement de la transition de modèles économiques de la culture vers davantage d'autonomie vis-à-vis de la subvention publique, lorsque les projets le permettent.

Dans cette optique elle propose plusieurs axes d'intervention, qu'elle a mis en débat au sein de 4 ateliers le 11 octobre dernier.

C'est la synthèse de ces contributions que vous trouverez dans ce livret.

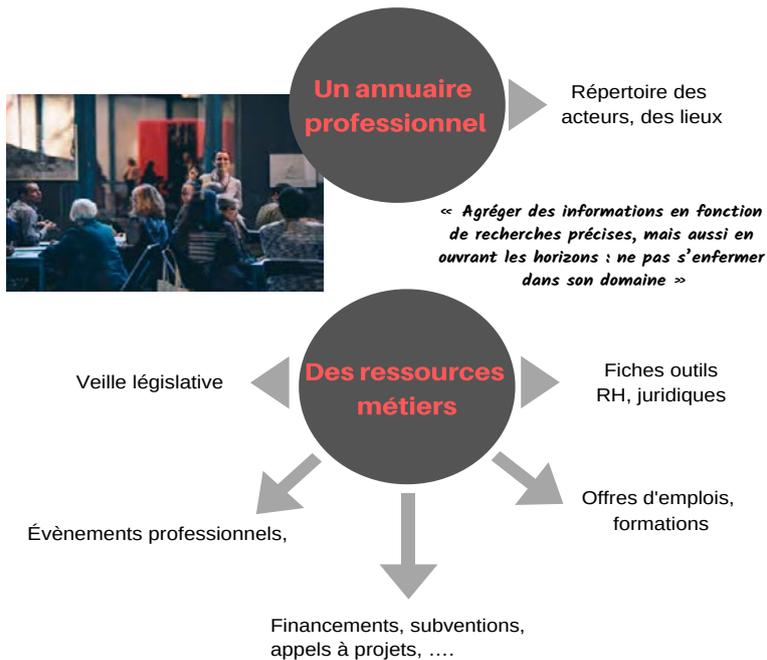
Pour lire l'intégralité des propositions énoncées le 11 octobre, c'est **ici**.





## Atelier 1 : Mettre en place une plateforme d'information

### 1 / Que souhaiteriez-vous trouver sur la plateforme ?



### Ce qu'elle vous permettrait de faire - fonctionnalités

Rechercher facilement de l'info par l'agrégation de contenus (mots clés, liens vers autres sites, ...)



Mutualiser des ressources, compétences, matériels, ...



Mettre en relation, en réseau les utilisateurs : chat, forum



Nourrir l'interactivité et les rencontres aussi dans la vraie vie : animation d'un réseau d'acteurs



**Ce que vous en attendez**

**Élargir le réseau professionnel**

**Créer de nouveaux partenariats**

**Échanger des compétences (RH, ...)**



« Mutualiser les besoins et les outils »

« Des liens vers les infos d'autres sites (Auvergne Rhône Alpes spectacle vivant, ...) »

« Se mettre en lien, développer ses réseaux, donner du sens »

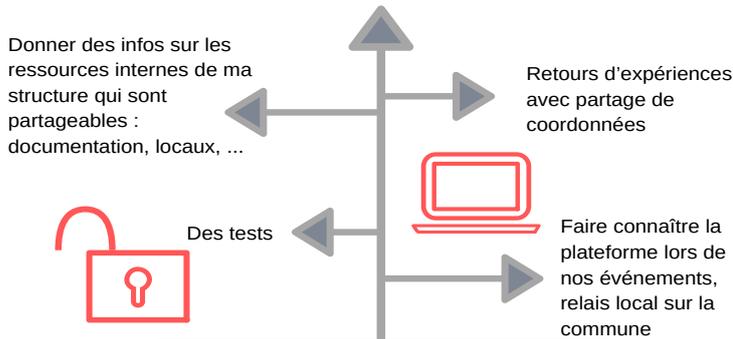
« Être une porte d'entrée pour tout utilisateur : jeune en formation, jeune qui débute, nouvelle association ou structure, structures établies, institutions, etc. »

« Une mise à jour et une information qualitative »

« Une plateforme collaborative et contributive »

**2 / Que pourriez-vous apporter à cette plateforme ?**

Mettre en place un flux où chaque structure peut être contributrice et renseigner les infos la concernant





## Atelier 2 : Soutenir les initiatives de partage de ressources

1 / Quel type de ressources est-il prioritaire de partager dans l'agglomération lyonnaise ?

### Les locaux

de stockage, création, diffusion, travail, pérennes et temporaires

« La mise à disposition de locaux de la métropole aux créatifs »

### Le matériel

Equipements matériels techniques, scéniques, instruments de musique, partitions...

### Les ressources humaines

Fonctions supports (chargés de production / de diffusion) la formation

« Une ressourcerie du spectacle »



### Les outils de communication



### Des outils financiers de soutien

### Les outils d'accompagnement

administratifs, juridiques, financiers...

### Les projets

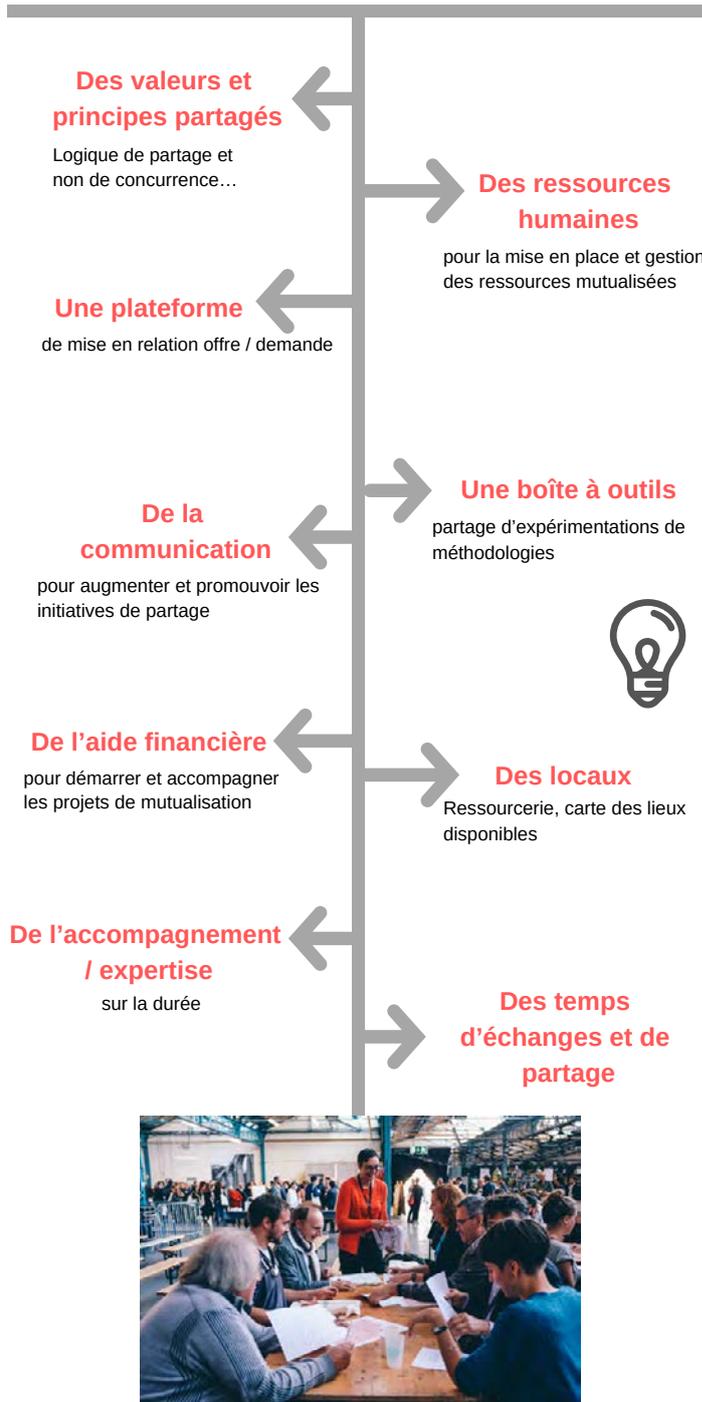
Opportunités territoriales, appels à projets, événements

### Les échanges

des opinions et des idées, des savoir-faire, des projets...

### Les publics

2 / Quelles seraient les conditions nécessaires à cette mise en partage ?



### 3 / Comment la Métropole et ses partenaires pourraient soutenir ces initiatives ?

#### Communication

- Faire connaître les appels à projets
- Faire circuler l'information en mobilisant les nombreux acteurs du territoire

#### Relation avec partenaires

- Lien avec les entreprises susceptibles de financer les projets, de donner du matériel...

*« Aider les communes à ouvrir des lieux de résidences et d'échanges de travail pour des artistes et avec le territoire »*

#### Locaux

- Mise à disposition de locaux vacants
- Identification des créneaux disponibles des équipements culturels
- Mise à disposition d'un grand espace de stockage pour le matériel mutualisé...



#### Rencontres professionnelles

- Organisation d'événements réguliers
- Lien avec les entreprises, entre acteurs très divers

#### Ressources humaines

- Offre de stages « entrepreneuriat » aux acteurs créatifs
- Mise à disposition de personnels (fonctions-supports, médiateurs)
- Aide à la mise en place de groupements d'employeurs

#### Accompagnement / expertise

- Conseil en structuration technique, juridique, logistique, financière
- Aide à la recherche de mécénat de compétences



#### Matériel

- Aide à l'amorçage d'une ressourcerie

#### Outils favorisant la mutualisation

- Guide d'aide à la mutualisation (fiches, ...)
- Réflexion sur la valorisation des échanges (points, SEL, ...)
- Annuaire des lieux, des acteurs

*« Recueil des offres de partage des acteurs culturels et non pas des demandes et besoins »*



#### Plateforme collaborative mettant en relation l'offre et la demande

*« Création d'une plateforme ou adaptation de plateformes existantes (type Barter, SEL ...) »*

*« Plateforme locale de partage des heures de travail d'enseignement artistique »*



#### Financement

- Financer les projets de mutualisation
- Flécher les subventions sur ce critère de têtes de réseaux, un poste « mutualisation » à la Métropole, aide à l'investissement...





## Atelier 3 : Accompagner à la recherche de mécénat

### 1 / Quels sont les freins que vous rencontrez aujourd'hui pour accéder au mécénat ?

#### A / La méconnaissance du cadre juridique et fiscal

- Clarification nécessaire entre le mécénat et le sponsoring
- Clarification nécessaire autour du thème des contreparties

*« Manque de formations / de méthodologie / d'outils pour être plus efficaces »*

#### B / Le manque de temps et de ressources



- Le manque de méthodologie, d'outils et de ressources en interne dans les structures



#### C / La méconnaissance du tissu économique et des entreprises du territoire

- Pas de connaissance des entreprises qui pourraient potentiellement devenir mécènes
- Difficulté d'accéder aux personnes ressources dans les entreprises (manque de réseau), des donneurs d'ordre et des personnes décisionnaires

#### D / Le contexte observé sur le territoire

- Concurrence entre les structures culturelles du territoire qui collectent du mécénat
- Saturation des entreprises, toujours les mêmes, qui sont sollicitées

## 2 / De quoi auriez-vous besoin pour faciliter votre accès au mécénat ?

### A / Disposer d'une méthodologie pour élaborer un projet mécénable susceptible d'être soutenu par une entreprise

- Savoir construire un discours autour d'un projet
- Savoir-faire dans la communication et le marketing
- Savoir parler à un/une chef d'entreprise

*« Mise en place de soirées permettant la rencontre entre les décisionnaires du mécénat et les structures culturelles »*

*« Créer et entretenir une relation avec l'entreprise sur le temps long »*



### B / Une meilleure connaissance des entreprises

- Identifier des profils de mécènes
- Connaître les entreprises, potentiellement mécènes

### C / Un rôle attendu de la Métropole

*« Du personnel compétent, dédié à cette mission pour répondre à cette mutation du modèle économique »*

Être facilitateur	Pourrait collecter les fonds et les redistribuer : système d'appel à projets
Disposer d'un pôle ressources pour conseiller les acteurs	Donner un appui politique
Former et professionnaliser	Labellisation par la Métropole de projets mécénables
Garantir des prêts	Être assembleur
Établir un guide des bonnes pratiques et faire de l'échange de bonnes pratiques	

### D / Les actions à organiser

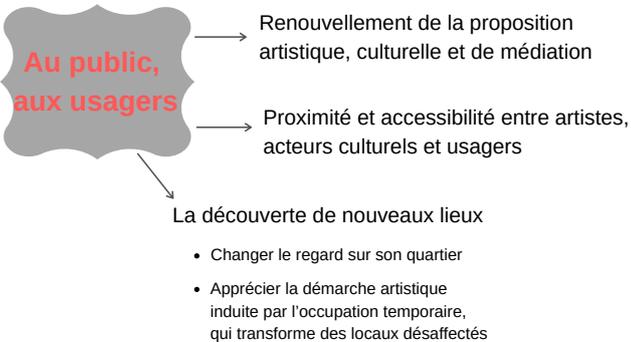
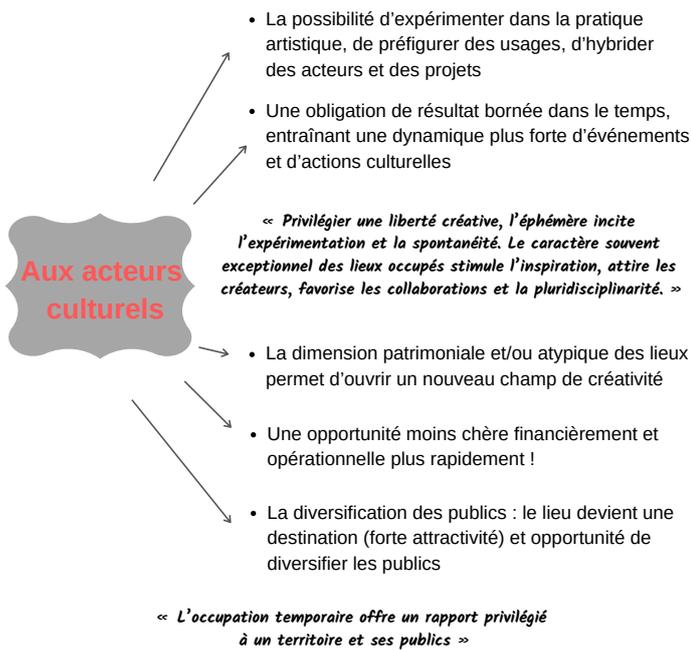
- Organiser des rencontres de mécènes potentiels
- Faire du benchmark : comment ça se passe ailleurs ?
- Faire des fichiers d'entreprises
- Organiser des rencontres et des speed dating, petits déjeuners...





## Atelier 4 : Aider à la recherche de locaux

### 1 / Que peut apporter l'occupation temporaire par rapport à l'occupation pérenne ?



- Création d'une attractivité, développement de l'image de quartier
- Dynamisme culturel et économique local
- Valorisation du patrimoine. Entretien et conservation de ce dernier
- Contribue au vivre ensemble si l'occupation temporaire crée du lien avec population

**Au territoire dans son ensemble**

- Participe à la visibilité et à l'image du territoire métropolitain
- Contribue à faire de la Métropole un territoire d'innovation et d'expérimentation
- Une optimisation et mixité des fonctions urbaines

- Structuration d'une filière, accompagnement de l'émergence d'acteurs issus du territoire ; maintien des industries créatives et des acteurs culturels sur la métropole
- Croisements du secteur économique et du secteur culturel



## 2 / Comment rendre compatibles les attentes et contraintes de l'occupant et du propriétaire ?

### Permettre l'émergence des projets

- Aider les collectifs à se former pour écrire un projet sur un lieu
- Inciter les propriétaires privés à aller dans ces logiques, faire de la pédagogie avec les promoteurs
- Proposer des temps d'échanges, de rencontres, pour que chaque partie (acteurs culturels et propriétaires) puisse présenter sa spécificité et ainsi trouver une cohérence de projet
- Faciliter la discussion et les négociations sur les normes ERP, lobbying national pour changer les normes

### Connaissance des espaces disponibles / Attribution des locaux



« Plateforme contributive qui recenserait les espaces disponibles et leurs conditions de mise à disposition, en fédérant aussi des propriétaires privés »

- Structurer l'offre de lieux (les identifier, les répertorier, les évaluer techniquement)
- Appels à manifestation d'intérêt ouverts pour assurer l'équité de l'accès des projets

### Accompagner les projets

Accompagner les porteurs de projets par des professionnels tiers / facilitateurs / médiateurs

Accompagnement par la Métropole à de la méthodologie d'occupation d'un lieu, répertoire des bonnes pratiques (benchmark...)

Aider à la mise en place d'un cadre précis d'occupation (convention, état des lieux, gestion, animation)

Se faire accompagner par des tiers-facilitateurs pour mettre en place les occupations temporaires, qui s'occupent des aspects administratifs, sécurité et acteurs - un seul interlocuteur entre les acteurs et le propriétaire

Aider à l'évaluation économique incluant le back-office et l'ingénierie d'expertise

### Soutenir financièrement les projets

- Mettre des moyens à disposition
- Aide à la mobilisation d'acteurs privés (banques, promoteurs ...)
- Moyen de communication vis-à-vis du public



- Respect des normes ERP => aide à l'aménagement, notamment pour faciliter l'ouverture au public ou la collaboration avec des entreprises du BTP (mécénat) pour une remise aux normes minimales, à bas coût



### Accompagner la fin de l'occupation temporaire

- Accompagnement vers un autre lieu, notamment si le projet a fait ses preuves
- Possibilité de devenir propriétaires pour les acteurs culturels (ex : friche Belle de mai ou le 6b) ?
- Proposition de convention avec les artistes pour installer une pérennité mais en obligeant des déménagements réguliers (5 ans)
- Lorsque c'est nécessaire, inclure ce type de projets dans le PLUH et la concertation citoyenne



### Points de vigilance

- Anticiper les possibilités de mise à disposition pour que l'acteur culturel occupant ait le temps de monter son projet
- Ne pas confier tout le patrimoine immobilier à des promoteurs qui ont une logique de rentabilité
- Etre capable de mutualiser un lieu de grande taille en le confiant à plusieurs acteurs au lieu de le confier à un seul occupant
- Favoriser l'hybridation des projets (ex : festival de musique et acteurs éco de la musique, biennale de la danse et créateurs textiles ...)

« Certains projets peuvent gagner à être éphémères. Ce sont des contraintes structurantes, elles peuvent cadrer le développement des projets, leurs modèles économiques etc... »





**STRATÉGIES DE TRANSFORMATION  
DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DE LA CULTURE**  
**Synthèse des ateliers** Halles du Faubourg 11 octobre 2018

**GRAND LYON**  
la métropole

**Merci aux animatrices des ateliers**

**Plateforme**

Bénédicte Soulat – Culture, Métropole de Lyon  
Roxane Duvernois – Vie associative, Métropole de Lyon

**Partage de ressources**

Irène Anglaret – Culture, Métropole de Lyon  
Laureline Bourit – Economie circulaire, Métropole de Lyon

**Mécénat**

Sophie Louet – Cité internationale de la gastronomie, Métropole de Lyon  
Valérie De Rosa – Relations internationales, Métropole de Lyon

**Locaux**

Céline Migliore – Culture, Métropole de Lyon  
Emilie Chanu – Communication, Métropole de Lyon